

LES FICHES CLARTE

DES REPONSES CONCRETES A VOS QUESTIONS

Tarification Titres et Bourse (conditions appliquées au 1^{er} janvier 2021)

Une facturation claire et adaptée

Pour vous permettre de gérer au mieux vos opérations sur instruments financiers et de passer vos ordres de bourse dans les meilleures conditions, le Crédit Mutuel vous informe avec précision du coût des produits et services qui vous sont proposés.

La tarification présentée s'applique aux comptes titres ordinaires, PEA et PEA-PME.

A partir du 1^{er} juillet 2020, les frais pour les PEA et PEA-PME indiqués ci-après sont soumis au plafonnement décrit dans le décret n°2020-95 du 5 février 2020. Le détail de ces mesures est disponible sur le site internet de la banque ou auprès de votre conseiller.

Pour plus de transparence et afin de vous accompagner vous trouverez en dernières pages des exemples chiffrés.

Nos frais : frais liés au service fourni

➤ Frais liés à la détention d'un PEA / PEA-PME (les Droits de Garde)*

Ces frais sont perçus une fois par an en début d'année, sur la base de la situation du compte titres arrêtée au 31/12 de l'année précédente.

<i>Frais annuels selon l'encours géré, Ad Valorem</i>	<i>0,40 % de la valeur des titres détenus avec un montant maximum annuel de 28,00 €</i>
<i>Frais annuels par ligne</i> - produits Groupe « Crédit Mutuel », parts sociales, SCPI, GFV - valeurs cotées en France et valeurs étrangères cotées à l'étranger - titres non cotés	<i>Gratuit</i> <i>5,00 €</i> <i>25,00 €</i>

➤ Frais liés à la détention d'un compte titres ordinaire (les Droits de Garde)*

Ces frais sont perçus une fois par an en début d'année, sur la base de la situation du compte titres arrêtée au 31/12 de l'année précédente.

<i>Frais annuels fixes, par compte titres</i>	<i>28,00 €</i>
<i>Frais annuels par ligne</i> - produits Groupe « Crédit Mutuel », parts sociales, SCPI, GFV - valeurs cotées en France et valeurs étrangères cotées à l'étranger - titres non cotés - matières précieuses	<i>Gratuit</i> <i>6,40 €</i> <i>25,00 €</i> <i>6,40 €</i>

(*) Maximum annuel prélevé par comptes titres, PEA / PEA-PME : 240,00 €

➤ **Frais relatifs à la transaction (coût ponctuel à l'opération)**

■ **Parts sociales B**

Aucuns frais ne sont prélevés en cas de transaction (souscription ou remboursement).

■ **Titres négociables et produits de bourse (actions, obligations, bons, droits, warrants, turbos...)**

	Internet standard (3)	avec le service « Bours'actif » (4)	Ordre guichet
Frais de transmission d'ordre de bourse			
Ordre Bourse Euronext (1) et Bourses étrangères (ordre exécuté, annulé ou échu)	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Frais d'exécution			
Ordre Bourse Euronext (1) (actions, obligations, bons, droits)	0,55 % (*)	10 premiers ordres du trimestre civil 0,50% (*) 10 ordres suivants : 0,40% (*) au-delà : 0,30% (*)	1,40 % (*)
<i>Minimum Facturation par ordre</i>			
- actions, obligations	9,90 € (*)	8,00 € (*)	13,00 € (*)
- bons, droits	mini : 6,30 € (*)		
<i>Maximum Facturation par ordre</i>			
- actions, obligations, bons, droits	150,00 €	135,00€	150,00 €
- opération de gré à gré (actions et assimilés)	Pas de maximum		
<i>Dates de valeur</i>			
- achat et vente de titres au comptant	Jour d'exécution de l'ordre + 2 jours ouvrés		
Ordre Bourse étrangère (2)			
- minimum facturation par ordre	0,90 % (*)	0,70 % (*)	1,20 % (*)
- maximum facturation par ordre	35,00 € (*)	30,00 € (*)	50,00 € (*)
	(pas de maxi)	65,00 €	(pas de maxi)
<i>Dates de valeur</i>			
- achat et vente de titres au comptant	Jour d'exécution de l'ordre + 2 à + 5 (selon le pays de négociation)		

(*) Si le pays de cotation de la valeur fait partie de l'Union Européenne, les frais liés aux transactions Bourse effectuées sur un PEA ou un PEA-PME sont plafonnés à :

- 0,50 % du montant de l'opération pour un ordre saisi sur WEB ou APP sans minimum de facturation.
- 1,20 % du montant de l'opération pour un ordre saisi au guichet sans minimum de facturation.

Les différentes Taxes sur Transactions Financières (TTF) sont exclues du plafonnement.

■ **OPC – Organisme de Placement Collectif**

	OPC Groupe	OPC externes (hors Groupe)
<i>Frais d'entrée</i>	<i>En fonction du fonds, les frais maximum applicables sont indiqués dans le DICI (5)</i>	
<i>Coûts de transaction</i>	<i>Néant</i>	<i>Néant</i>
<i>Frais de sortie</i>	<i>En fonction du fonds. Les frais maximum applicables sont indiqués dans le DICI (5)</i>	

■ **EMTN – Euro Medium Term Note**

	EMTN Groupe	EMTN externes (hors Groupe)
<i>Droits d'entrée</i>	<i>Néant</i>	<i>Néant</i>
<i>Frais de transaction (prise d'ordre)</i>	<i>Néant</i>	<i>Idem frais opération de bourse classique (actions)</i>
<i>Frais de sortie anticipé</i>	<i>Néant</i>	<i>Néant</i>

■ **OST – Opérations sur Titres**

La majeure partie des OST- Opérations sur Titres n'est pas tarifée par la Banque.

Quelques exemples :

- Dividendes sur valeurs Euronext
- Paiement de dividendes en actions (PDA)
- Offre publique d'Achat / d'échange (OPA /OPE)
- Augmentation de capital
- Attribution gratuite
- Exercice de bons
- Echange / fusion / Division
- Souscription publique
- Remboursement d'obligations en actions
- Liquidation
- Introduction en bourse
- Emprunt

L'OST 'Versement de dividendes' sur valeurs étrangères est tarifée.

<i>Commission sur dividende de valeurs étrangères</i>	
– <i>Frais appliqués sur la valeur</i>	<i>4,80 %</i>
– <i>Maximum de perception</i>	<i>8,00 €</i>

➤ **Frais de change**

En cas d'opération en devise avec un règlement espèces en euro, des frais de change pourront éventuellement être perçus. Les frais vous seront communiqués avant le passage d'ordre.

➤ **Autres opérations liées à l'Épargne Financière**

<i>Transfert sortant de comptes titres ordinaire hors Crédit Mutuel</i>	
– <i>Frais par compte titres ordinaire</i>	150,00 €
<i>Transfert sortant de PEA / PEA-PME hors Crédit Mutuel</i>	
– <i>Frais par ligne de titres cotés</i>	15,00 €
– <i>Frais par ligne de titres non cotés</i>	50,00 €
– <i>Maximum de perception par PEA / PEA-PME</i>	150,00 €
<i>Récupération d'impôts étrangers sur paiement de dividendes (sous certaines conditions)</i>	5,30 % (Allemagne, Suisse) – 5,30 % avec un minimum de 50 € (autres pays et à la demande du client)
<i>Intégration ou cession de titres non cotés en PEA, par ligne</i>	100,00 €
<i>Frais de recherches titres ou frais de réédition (relevés, IFU...)</i>	12,50 € / demande / an
<i>Valorisation titres trimestrielle</i>	Gratuit
<i>Commission sur les opérations d'achats et de ventes « or »</i>	– Commission de service 1,25 % minimum 52 € – Courtage : 0,65 % minimum 13 €
– <i>Sac plombé ou écrin</i>	8,00 €
– <i>Demande d'effigie</i>	1,00 € à 4,00 € / pièce
– <i>Frais d'expertise, réfection du bulletin et frais de retour</i>	de 40,00 € à 150,00 €
– <i>Frais de conservation</i>	– 0,55 % de la valorisation du portefeuille
<i>Consultation cours en temps réel</i>	0,02 € par valeur et par clic Gratuit avec le service « Bours'actif »
<i>Taxe sur les transactions financières (TTF) (6)</i>	0,30 %
A noter : cette taxe vise certaines transactions financières. Elle a été mise en place par le gouvernement. La Banque n'est pas bénéficiaire de cette taxe.	

(1) Euronext (France, Pays-Bas et Belgique)

(2) Allemagne, Angleterre, Autriche, Canada, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Norvège, Portugal, Suède, Suisse, Etats-Unis

(3) L'accès sur internet nécessite un contrat de banque à distance avec option « ordres de bourse », et compte titres rattaché. Modalités détaillées disponibles auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel ou sur www.creditmutuel.fr

(4) Vous pouvez souscrire à l'offre Bours'Actif directement en ligne, si vous disposez déjà d'un contrat de banque à distance avec option « ordres de bourse », et compte titres rattaché (tarif de l'abonnement Bours'Actif : 4,00 € par mois). Modalités détaillées disponibles auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel ou sur www.creditmutuel.fr

(5) Document d'Information Clé pour l'Investisseur

(6) Instituée par la loi de finance rectificative de 2012, cette taxe s'applique depuis le 1er Aout 2012 sur les achats d'actions au comptant des sociétés Françaises présentant une capitalisation boursière supérieure à 1 milliard.

Frais indirects liés aux produits : frais du gestionnaire/émetteur

Certaines valeurs génèrent des frais spécifiques liés à l'instrument financier (Frais de gestion, Frais d'entrée/sortie, Coûts liés à la transaction, Commission de surperformance, etc.)

	Parts sociales B	Titres négociables en bourse (actions, obligations, bons, droits)	Produits de bourse (warrants, turbo...)	OPC	EMTN structuré Groupe
<i>Frais de gestion (frais récurrents)</i>	<i>Non Concerné</i>	<i>Non concerné</i>	<i>Non concerné</i>	<i>Ces frais réduisent la valeur liquidative du fonds et sont déduits de la performance affichée. Ils rémunèrent la Société de Gestion.</i>	<i>En fonction du sous-jacent, des frais de gestion peuvent s'appliquer</i>
<i>Autres frais spécifiques</i>	<i>Non concerné</i>	<i>Non concerné</i>	<i>Frais unique – Droit d'entrée/sorti*</i>	<i>L'ensemble des frais sont consultables sur le DICI disponible sur creditmutuel.fr, (OPC Groupes)</i>	<i>EMTN Groupe : frais uniques à l'émission**</i>

* Ces frais sont inclus dans le cours d'achat ou de vente.

**Ces frais, déjà intégrés dans le prix au moment de la souscription. Ils comprennent, entre autre, les frais de structuration, de distribution, juridiques, ainsi que ceux liés à la couverture et ceux inhérents à l'utilisation d'indices.

Les rétrocessions

Lorsqu'un OPC ou un titre de créance (EMTN par exemple) est couvert par un accord de commercialisation, la Banque peut percevoir des rétrocessions de la part de la société de gestion ou de l'émetteur de l'instrument financier sans charge supplémentaire directe pour le souscripteur. Le montant des rétrocessions versé diffère selon le placement.

Illustration des frais appliqués sur des exemples de portefeuilles titres sur la base d'une durée de détention de 1 an

1^{ère} hypothèse :

A) Faible activité sur les marchés financiers : détention uniquement de parts sociales B pour un montant de 10 000 € sur un compte titres ordinaire

Nos frais	
Frais unique ou frais d'entrée	Néant
Frais droits de garde (1)	28,00 €
Coût de la transaction	Néant

Frais indirects liés aux produits	
	PARTS B
	€
Frais liés à l'instrument financier	Néant
Rétrocession	Néant

Récapitulatif des frais sur 1 an		
	€	%
Nos frais : frais liés au service fourni	28,00	<i>Forfait prélevé sur le compte espèces du client.</i>
Frais indirects liés aux produits	Néant	Néant
TOTAL des frais		28,00 €
Dont rétrocession	Néant	Néant

(1) forfait annuel par compte titres ordinaire

B) Faible activité sur les marchés financiers : détention de parts sociales B et OPC

Client détenant un compte titres ordinaire valorisé à 10 000 € et composé de :

- 5 000 € de parts sociales B
- 5 000 € versés par exemple sur les OPC CM-AM ENTREPRENEURS EUROPE RC (FR0013266624) et CM-AM EUROPE GROWTH RC (FR0010037341) à parts égales (soit 4 901,96 € investis).

Sur ce compte titres 2 ordres de souscription sur les OPC sont exécutés annuellement en passant par un conseiller.

Nos frais	
Frais unique ou frais d'entrée (3) (4)	98,04 € (2% des montants investis pour les deux OPC)
Les frais sont inclus dans le montant de l'investissement	Pour chaque OPC : 2 450,98 € x 2% = 49,02 €
Frais droit de garde (1)	28,00 € (<i>pas de frais de ligne</i>)
Coût de transaction (2)	Néant

Frais indirects liés aux produits		
	Parts B	OPC Groupe (ces frais sont compris dans la valeur liquidative du fonds. % appliqué sur le montant net investi)
	€	€
Frais liés à l'instrument financier	Néant	107,35

Récapitulatif des frais sur 1 an		
	€	%
Total de nos frais : frais liés au service fourni	126,04	1,26
Total des frais indirects liés aux produits	107,35	1,07
TOTAL des frais	233,39	2,33
Dont rétrocession (3)	83,33	0,83

(1) forfait annuel par compte titres ordinaire

(2) des frais s'appliquent sur les OPC hors Groupe

(3) le pourcentage appliqué peut être différent selon l'OPC

(4) Le pourcentage appliqué est différent si l'ordre est passé depuis la banque à distance (creditmutuel.fr)

2ème hypothèse : activité moyenne sur les marchés financiers

Client détenant un compte titres ordinaire valorisé à 15 000 € et composé de :

- 5 000 € d'OPC investis par exemple sur les OPC CM-AM ENTREPRENEURS EUROPE RC (FR0013266624) et CM-AM EUROPE GROWTH RC (FR0010037341) à parts égales (soit 4 901,96 € investis)

- 10 000 € investis en actions (non soumis à Taxe sur les Transactions Financières - TTF).

Sur ce compte titres 2 ordres de souscriptions sur les OPC sont exécutés en passant par le conseiller et 2 ordres d'achat sur des actions Euronext sont exécutés annuellement depuis la banque à distance (créditmutuel.fr).

Nos frais		
Frais droits de garde (1)	28,00 €	
Frais de ligne (5)	12,80 € (2 x 6,40 €)	
	OPC groupe	Actions
	€	€
Frais unique ou frais d'entrée (3) (4)	98,04 € (4 901,96 € investis x 2% = 49,02 €) les frais sont inclus dans le montant de l'investissement	Néant
Frais de transaction (2) (4)	Néant	55,00 € (10 000 € x 0,55 %) les frais s'ajoutent au montant investi

Frais indirects liés aux produits		
	OPC Groupe	actions
	(ces frais sont compris dans la valeur liquidative du fonds. % appliqué sur le montant net investi)	
	€	€
Frais liés à l'instrument financier	107,35	Néant

Récapitulatif des frais sur 1 an		
	€	% (du montant investi)
Total de nos frais : frais liés au service fourni (3)	193,84	1,29
Total des frais indirects liés aux produits	107,35	0,72
TOTAL des frais	301,19	2,01
Dont rétrocession (3)	83,33	0,55

- (1) forfait annuel par compte titres ordinaire
 (2) des frais s'appliquent sur les OPC hors Groupe
 (3) le pourcentage appliqué peut être différents selon l'OPC
 (4) Le pourcentage appliqué est différent si l'ordre est passé depuis un guichet
 (5) un montant fixe de 6,40 € s'applique à chaque ligne du portefeuille concernant des valeurs cotées en France (cet exemple comporte 2 lignes)

3ème hypothèse : activité soutenue sur les marchés financiers

Client détenant un compte titres ordinaire valorisé à 40 000 € et investi en actions sur 5 valeurs Euronext de 8 000 € chacune.

Sur ce compte titres 20 ordres sont exécutés annuellement depuis la banque à distance (créditmutuel.fr).

Nos frais	
Frais unique ou frais d'entrée (2)	Néant
Frais droit de garde (1)	28,00 €
Frais de ligne (3)	32 € (5 x 6,40 €)
Coût de transaction	Total des opérations réalisées
les frais s'ajoutent au montant investi	220 € (40 000 € x 0,55%)

Frais indirects liés aux produits	
	Actions
	€
Frais liés à l'instrument financier	Néant

Récapitulatif des frais sur 1 an		
	€	%
Total de nos frais : frais liés au service fourni	280,00	0,70
Total des frais indirects : frais liés aux produits	Néant	Néant
TOTAL des frais	280,00	0,70
Dont rétrocession	Néant	Néant

- (1) forfait annuel par compte titres ordinaire
 (2) Le pourcentage appliqué est différent si l'ordre est passé depuis un guichet Crédit Mutuel
 (3) un montant fixe de 6,40 € s'applique à chaque ligne du portefeuille concernant des valeurs cotées en France (cet exemple comporte 5 lignes)

Pour les clients qui souhaitent être accompagnés dans la gestion de leur portefeuille titres, il existe des offres de gestion (Gestion Sous Mandat ou Gestion Conseillée) avec une tarification spécifique.

Vous n'avez ni le temps ni l'envie de le gérer vous-même, en signant un mandat de gestion, vous confiez à un professionnel des marchés financiers le soin de gérer à votre place votre portefeuille titres*.

Si vous souhaitez vous constituer un patrimoine financier tout en conservant la maîtrise, la Gestion Conseillée vous permet de bénéficier de l'accompagnement personnalisé d'un gérant dédié*.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre conseiller pour en savoir plus.

*offre réservée à partir de 75 000 euros pour un Plan d'Épargne en Actions ou 100 000 euros pour un compte titres

La langue utilisée entre les parties durant la relation précontractuelle et dans laquelle le contrat est rédigé, est le français. En accord avec le client, le français est aussi la langue utilisée durant la relation contractuelle choisie. La loi applicable aux relations précontractuelles et au contrat est la loi française.

Pour tout litige relevant de la compétence du médiateur, vous pourrez vous adresser, gratuitement et par courrier, au médiateur dont dépend votre Caisse de Crédit Mutuel. Une brochure dédiée est disponible auprès de celle-ci.

Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres détenus par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) 65, rue de la Victoire 75009 Paris, dans les conditions et selon les modalités définies par la loi du 25/06/1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière et par les textes d'application. Pour consulter en détail les mécanismes de ce dispositif, rendez-vous sur www.garantiedesdepots.fr/.

Pour toute demande sur la bonne exécution du contrat ou toute réclamation, vous pouvez contacter :

- Votre Conseiller, il se tient à votre disposition pour vous accompagner dans toutes les difficultés qui pourraient survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à disposition,

- Notre service Relation Clientèle, Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 09 relations-clientele@creditmutuel.fr 0 969 395 724 (appel non-surtaxé).

- Monsieur le médiateur du Crédit Mutuel 63 chemin Antoine Pardon 69160 Tassin la Demi-Lune www.lemediateur-creditmutuel.com.

Édité par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS LAVAL - 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 09, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4, place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09.